

JEU DU  
PATRIMOINE  
DE SAINT-MANDÉ  
EDITION 2022

C'EST LE  
BOUQUET!



SAINT-MANDÉ  
*CRESCO ET FLORESCO*

# En amont des Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2022, partez à la découverte de votre ville !

Explorez les rues et impasses à la recherche d'ornements de façade et d'éléments d'architecture du patrimoine bâti de la ville sur le thème "C'EST LE BOUQUET!", en écho à la devise de Saint-Mandé : CRESCO et FLORESCO.

De la collection de tulipes et d'orangers de Nicolas Fouquet, aux résidences de villégiature qui ont commencé à fleurir dès la Restauration sur notre ville, Saint-Mandé fut de tout temps appréciée pour son cadre verdoyant et son bon air (pour ne pas dire "bel air" !). Un héritage précieux, à l'heure de la préservation du patrimoine vert et du cadre de vie, que nous vous invitons à parcourir grâce à ce jeu.

**Les bulletins de participation sont disponibles à partir du 21 juin 2022 à la mairie de Saint-Mandé (ou en téléchargement sur [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)) ainsi que dans tous les lieux municipaux recevant du public.**

Vous avez jusqu'au samedi 3 septembre 2022 pour retourner votre bulletin de participation et le remettre à l'accueil de la mairie de Saint-Mandé. Il peut également être renvoyé, rempli et scanné à [archives@mairie-saint-mande.fr](mailto:archives@mairie-saint-mande.fr)

Un tirage au sort et une remise des prix auront lieu le samedi 17 septembre à 18h et seront suivis d'un cocktail. Tentez votre chance ! Un second tirage au sort sera fait parmi l'ensemble des bulletins participants (voir règlement au dos).

La zone de recherche est d'environ 1 km<sup>2</sup> suivant le plan ci-contre.

La Ville de Saint-Mandé traite les données recueillies pour ce jeu du patrimoine. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits de consentement, de retrait, d'accès, de rectification, de limitation, contactez le Délégué à la Protection des Données Personnelles de la Mairie de Saint-Mandé à [dpo@governlaw.com](mailto:dpo@governlaw.com). Vous pouvez consulter le site de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) pour plus d'informations sur vos droits.

## bulletin

### Vos coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Bonne  
recherche  
et belles  
balades dans  
votre ville !



# Jeu N°1

# Quête florale dans Saint-Mandé

Dans cette première partie du jeu, il vous est demandé :

- **de rechercher 16 éléments d'architecture** (cabocons de façades, mosaïques, ferronneries, céramiques, ornements de pierre...) **représentant le monde floral et végétal.**
- **d'indiquer l'adresse** de la propriété ou du bâtiment sur lesquels ils figurent.

EXEMPLE :



*B villa Marcès*



.....



.....



.....



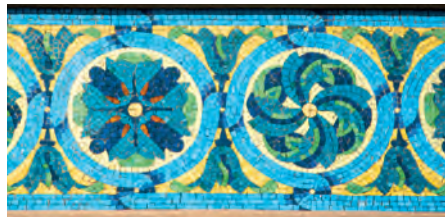
.....



.....



.....



# Des personnalités du monde floral et végétal

Retrouvez les noms de 3 **personnalités issues du monde floral et végétal** : **jardinier, ingénieur-paysagiste et horticulteur** ayant un lien avec la commune de Saint-Mandé.

## Énigme 1 :

Maître de l'esthétique des jardins à la française, j'ai également œuvré pour un célèbre surintendant de Louis XIV à Saint-Mandé.

**Réponse** : .....

## Énigme 2 :

Ingénieur-paysagiste, à l'origine notamment du réaménagement du petit lac de Saint-Mandé.

Mes créations paysagères ont changé la physionomie de la capitale.

**Réponse** : .....

## Énigme 3 :

Fondateur de l'ancienne école municipale et départementale d'arboriculture de Saint-Mandé.

J'y ai enseigné également l'horticulture et les techniques du paysage de 1867 à 1887.

**Réponse** : .....

# Jeu N°3 Saint-Mandé d'antan



EXEMPLE :

**Indice :** Ces lianes très vigoureuses à feuillage persistant recouvrent de nombreuses villas.

**Réponse :**

**Pavillon Les Lierres**

Retour vers le passé... À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut créée à Saint-Mandé une "maison de santé et de convalescence" dite "Clinique Jeanne d'Arc" par le docteur Brière de Boismont, déplacée 15 rue Jeanne d'Arc, offrant un **vaste parc, ainsi que le calme et la tranquillité du Bois de Vincennes.**

**Répartie en douze villas**, le parc s'étendait entre la rue Jeanne d'Arc et la Chaussée de l'Étang. Tous les pavillons portaient des **noms de fleurs, de plantes ou d'arbres.**

À vous de retrouver ces dénominations des **pavillons encore existants aujourd'hui.**



**Indice :** Ronsard a célébré ces fleurs, symboles de l'amour, dans un célèbre poème.

**Villa des** .....



**Indice :** Grands arbres à feuillage introduits en France par Louis XV, pouvant vivre jusqu'à 4000 ans !

**Pavillon Les** .....



**Indice :** Arbrisseau de grande taille aux fleurs très parfumées qui donne également son nom à une couleur.

**Villa des** .....



**Indice :** Grands arbres à la floraison spectaculaire et omniprésents vers La Chaussée de l'Étang.

**Pavillon Les** .....

# REMISE DES PRIX

Un premier tirage au sort de 5 gagnants sera fait parmi les bulletins de participation comportant toutes les bonnes réponses.

Un second tirage sur l'ensemble des bulletins sera effectué afin d'offrir des lots aux autres participants.

**La remise des prix aura lieu SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022 à 18h à l'Hôtel de Ville** et sera suivie d'un cocktail. Présence obligatoire ou représenté(e) par un tiers lors de la cérémonie de remise de prix.

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### Article 1 : Organisation

La Ville de Saint-Mandé, sise 10 place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé, organise **du 21 juin au 3 septembre 2022** un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat, intitulé : JEU DU PATRIMOINE DE SAINT-MANDÉ - C'EST LE BOUQUET !

Les bulletins de participation sont disponibles à la Mairie de Saint-Mandé, 10 place Charles Digeon ainsi que dans tous les lieux municipaux recevant du public.

### Article 2 : Conditions générales de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique de 18 ans et plus.

Le personnel municipal, les agents de la Ville ainsi que leurs familles directes respectives, les personnes ayant collaboré à l'organisation du jeu et les sous-traitants de l'organisateur ne sont pas autorisés à participer au jeu.

### Article 3 : Restrictions

Pour être admissibles, les participants doivent remplir les champs obligatoires du bulletin de participation. Les gagnants ne pourront prétendre à plusieurs lots et par conséquent **un seul bulletin par famille et par adresse sera retenu**.

Les formulaires portant le même nom ou la même adresse seront rejetés. Dans le cas où les coordonnées d'un gagnant s'avèreraient erronées ou incomplètes, la participation de celui-ci serait considérée comme non valide.

### Article 4 : Descriptif des jeux

Les personnes désirant participer à ce concours doivent :

- **Jeu n°1** : Rechercher, dans une zone de recherche indiquée, **16 éléments d'architecture représentant le monde floral et végétal** et indiquer l'adresse de la propriété ou du bâtiment sur lesquels ils figurent.
- **Jeu n°2** : Sous la forme d'énigmes, retrouver le nom de **3 personnalités issues du monde végétal et floral** ayant un lien avec la commune de Saint-Mandé.
- **Jeu n°3** : À partir de cartes postales anciennes, identifier les noms de **4 pavillons de l'ancienne maison de santé Brière de Boismont**.

Toutes les réponses doivent être indiquées par écrit, lisiblement, sur le bulletin de participation.

### Article 5 : Sélection et acceptation du règlement

La correction des bulletins de participation sera réalisée par des membres de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Saint-Mandé. Celle-ci se fera dans le respect du présent règlement et en toute intégrité.

La participation au jeu-concours implique l'acceptation du présent règlement.

### Article 6 : Lots gagnants et de participation

Tous les participants seront prévenus individuellement par e-mail et/ou par téléphone.

Les lots gagnants et de participation tirés au sort sont des **abonnements gratuits ou des invitations aux spectacles de la saison culturelle 2022-2023**.

La liste des bonnes réponses sera disponible sur le site internet de la Ville [www.saint-mande.fr](http://www.saint-mande.fr) après la cérémonie de remise des prix.

### Article 7 : Remise des prix

La date de la cérémonie de remise des prix est fixée **au samedi 17 septembre 2022 à 18h à l'Hôtel de Ville, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine**.

Tous les participants seront invités à découvrir les résultats du jeu à cette occasion.

### Article 8 : Cas de force majeure

La Ville de Saint-Mandé se réserve le droit à tout moment, notamment en cas de force majeure, de modifier, d'annuler ou de reporter le jeu.

Les créateurs et organisateurs du jeu-concours déclinent toute responsabilité quant aux éventuels changements esthétiques survenus sur les ensembles architecturaux représentés, pouvant compromettre le bon déroulement du jeu.